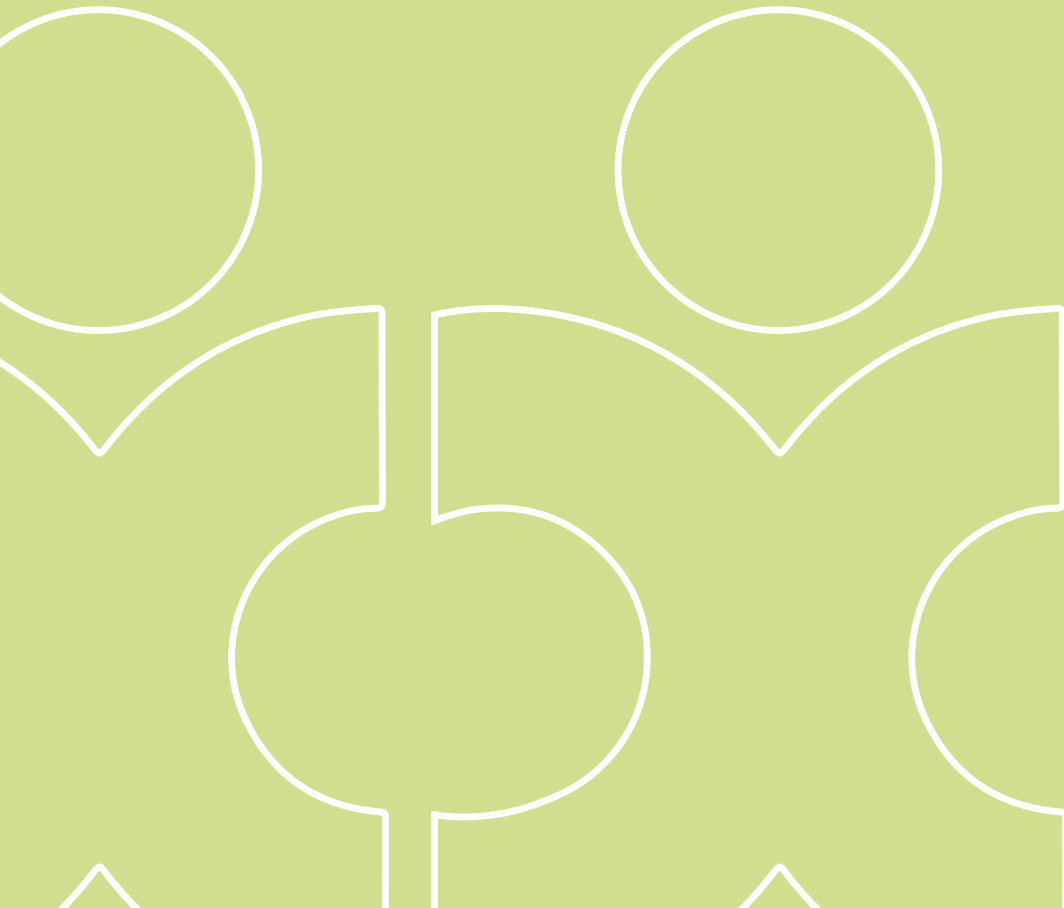




PROJET ASSOCIATIF

2026-2031



Sommaire

L'éditorial de la Présidente de l'Unapei 17	<u>4</u>
--	-----------------

L'Unapei 17, une association engagée pour la défense des droits et la qualité de vie des personnes en situation de handicap	<u>5</u>
--	-----------------

Notre raison d'être	<u>5</u>
---------------------	----------

Nos dates clés	<u>6</u>
----------------	----------

Nos valeurs	<u>8</u>
-------------	----------

Nos établissements et services	<u>9</u>
--------------------------------	----------

Nos orientations 2026-2031	<u>10</u>
-----------------------------------	------------------

La méthode d'écriture du projet associatif	<u>11</u>
--	-----------

Orientation 1. Poursuivre notre transformation pour continuer d'apporter des solutions	<u>12</u>
---	-----------

Orientation 2. Apporter des solutions pour les personnes accompagnées	<u>14</u>
--	-----------

Orientation 3. Apporter des solutions pour les familles	<u>16</u>
--	-----------

Orientation 4. Apporter des solutions pour les professionnels	<u>18</u>
--	-----------

Orientation 5. Apporter des solutions pour la Société	<u>20</u>
--	-----------

Annexes	<u>22</u>
----------------	------------------

L'ÉDITORIAL DE VOTRE PRÉSIDENTE DE L'UNAPEI 17

Mesdames, Messieurs,

Vous découvrirez dans ces pages le nouveau projet associatif qui constitue notre feuille de route pour les 5 années à venir.

Celui-ci a été élaboré avec la participation de personnes en situations de handicap, des familles et des professionnels volontaires, ce que nous appelons la « triple expertise ».

Ce sont toujours des moments forts pour la vie de notre association, quand, tous ensemble, nous réfléchissons et réinterrogeons l'accompagnement, l'accueil des personnes en situation de handicap que leurs familles nous ont confiées. Je tiens donc ici à remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé aux ateliers de réflexion.

Devant les difficultés économiques et sociétales et l'instabilité du monde actuel, notre Conseil d'administration se félicite que nos prédécesseurs aient fait le choix d'être membres du réseau national Unapei dont la devise est « s'engager pour le vivre ensemble ».

En effet, ce réseau, fort de ses 330 associations, semblables à la nôtre et réparties sur toute la France, constitue un appui non négligeable pour défendre la cause de nos proches auprès des pouvoirs publics. L'union fait la force, nous en avons besoin !

Le rôle du Conseil d'administration et de l'équipe dirigeante est de se montrer vigilants afin que les dotations allouées ne diminuent pas, et je puis vous assurer que c'est un combat de tous les jours.

Nous devons montrer notre force en tant qu'association de parents entrepreneurs militants, gestionnaire d'établissements et de services qui, tous, œuvrent pour que les personnes accompagnées par l'Unapei 17 bénéficient de bonnes conditions de vie.

L'Unapei 17 est parfaitement dans son rôle en apportant des solutions aux personnes accompagnées, à leurs familles, aux professionnels. Ces solutions doivent aller dans le sens de l'ouverture sur la société, dans le respect de nos valeurs intrinsèques et des réglementations.

Ce sont tous ces aspects que vous retrouverez dans ce nouveau projet qui, je l'espère, saura obtenir votre totale adhésion. Il constitue le fondement de notre engagement associatif et reste le garant des valeurs que nous défendons.

Fabienne Barrau
Présidente de l'Unapei 17

L'UNAPEI 17, UNE ASSOCIATION ENGAGÉE

POUR LA DÉFENSE DES DROITS ET LA QUALITÉ DE VIE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre raison d'être

Depuis 65 ans, l'Unapei 17 se mobilise sur l'accompagnement, la représentation et la défense des intérêts des personnes présentant un retard global des acquisitions, une limitation des capacités adaptatives, ou des difficultés durables à se représenter elles-mêmes. Elle accompagne aujourd'hui un large éventail de publics souffrant de troubles diversifiés : **troubles du neurodéveloppement (TND)*** (l'association accompagne en premier lieu les personnes avec troubles du développement intellectuel, du spectre de l'autisme et troubles associés), **troubles psychiques***, **polyhandicap***.

Fondée par des parents et des amis engagés, l'Unapei 17 s'est imposée comme un acteur majeur du secteur **médico-social***, proposant des solutions d'accompagnement évolutives, adaptées à chaque étape de la vie. L'association prône la reconnaissance de la **triple expertise***, réunissant les personnes concernées, leurs familles et les professionnels, garantissant ainsi le respect et la qualité des accompagnements.

L'Unapei 17 adhère à l'Unapei (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis). L'Unapei est un réseau associatif majeur en France, fondé en 1960. Elle fédère plus de 330 associations locales œuvrant pour l'inclusion, l'autonomie et la défense des droits des personnes en situation de handicap intellectuel et de leurs familles. L'Unapei 17 s'inscrit dans le respect des principes de la CIDPH et des valeurs de l'Unapei – le droit, la solidarité, le pouvoir d'agir et le prendre soin.

L'engagement militant de l'Unapei 17 se traduit par des actions concrètes visant à garantir la dignité, l'autonomie et l'intégration sociale des personnes accompagnées, tout en luttant contre l'isolement et l'exclusion.

L'Unapei 17 s'engage également dans des actions de sensibilisation, de formation et de plaidoyer, visant à faire progresser les droits des personnes en situation de handicap intellectuel, à promouvoir leur **inclusion*** sociale et professionnelle, et à développer une culture de respect et de solidarité.

Par ses actions, l'association contribue à une société plus juste, ouverte et inclusive, où chaque personne, quelle que soit sa situation, peut s'épanouir pleinement.

Chiffres-clés

Établissements et services sur 35 sites

420 salariés

50 accueillants familiaux

823 places d'accueil, dont 207 travailleurs d'Esat

215 adhérents

Nos dates-clés

1961

- Création de l'association par des parents
- Création de l'Institut Médico-Pédagogique (IMP) de Port-Neuf La Rochelle

1971

- Création de l'Institut Médico-Éducatif (IME) de Saint Ouen d'Aunis

1973

- Création du Centre d'Aide par le Travail (CAT, ex Esat) de Bords

1977

- Création du Foyer de Vie (FV) sur la commune de Bouhet

1979

- Création du Foyer d'hébergement (FH) pour travailleurs de Saint Ouen d'Aunis

1986

- Création du Foyer Occupationnel de Jour (FOJ) de Rochefort/ Saintes

1991

- Transformation du Services d'Aide et d'Accompagnement à la Parentalité (SAAP) en Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)

1992/93

- Création du service de Placement Recherche de familles d'accueil et suivi social (PReFASS)
- Création du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)

1995/96

- Début de partenariat avec l'Education Nationale : ouverture de 2 Classes pour l'inclusion scolaire (CLIS) en primaire et d'une Unité pédagogique d'intervention (UPI) en collège
- Création du SESSAD 11/16 ans

2001

- Restructuration de l'association en quatre pôles avec un siège social

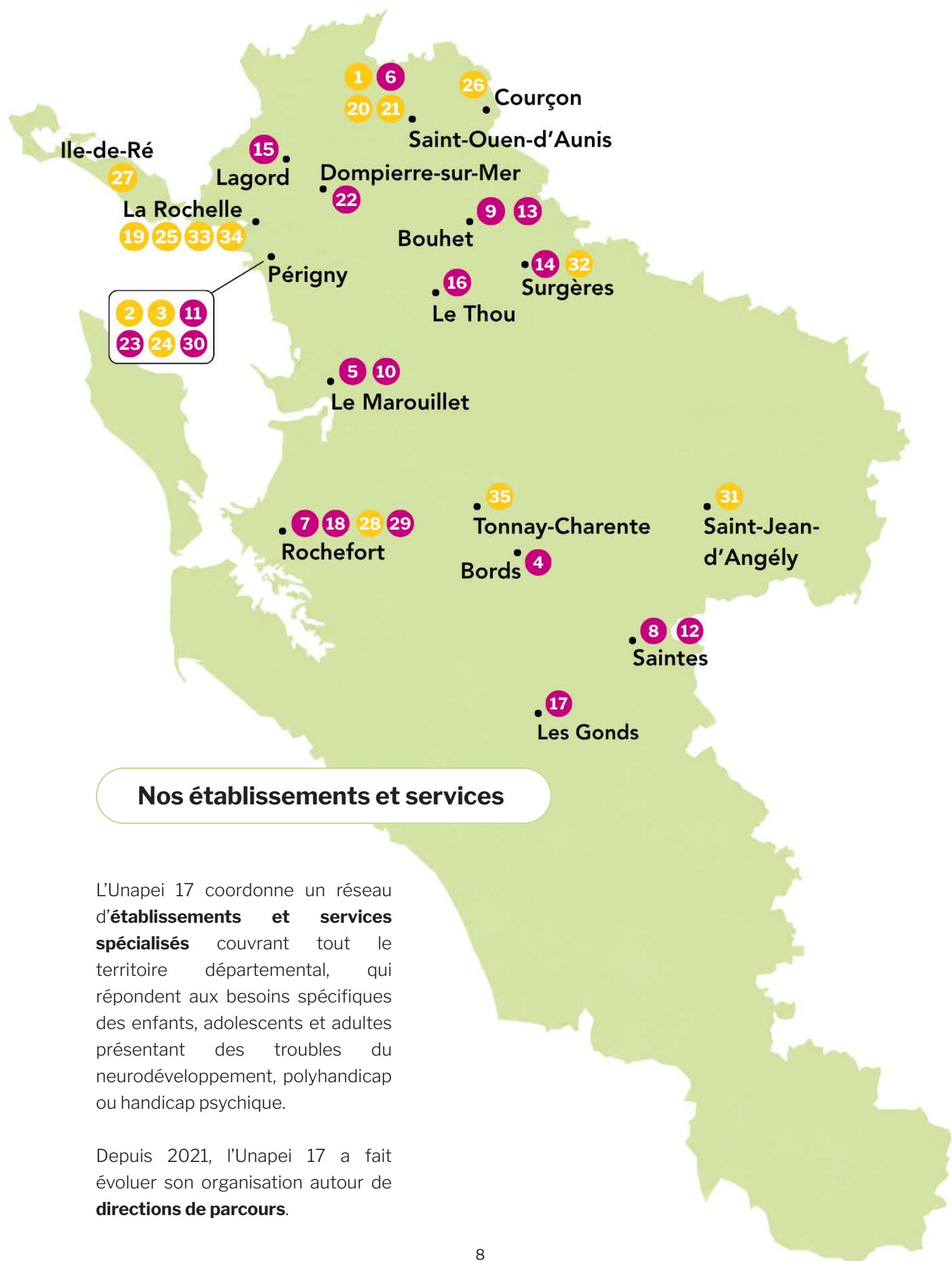
Légende

- **Secteur enfance**
- **Secteur adulte**
- **Association**

-
- 2004** ● Ouverture de Bateau Bleu (section pour jeunes enfants TSA) à l'IMP Port Neuf à La Rochelle
- 2004** ● Création de quinze places de Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) à Bouhet
- 2005** ● Création d'unités d'enseignement au sein de l'IMP de Port Neuf à La Rochelle et de l'IME de Saint Ouen d'Aunis
- 2017** ● Création de la Maison de Retraite Spécialisée (MRS) des quatre Vents par le Groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) regroupant l'Unapei 17, l'ADEI et Tréma
- 2019** ● Changement du nom Adapei 17 en Unapei 17
- 2020** ● Mise en place de l'Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
● Mise en place du Dispositif d'autorégulation (DAR) et l'Unité d'enseignement Maternelle Autiste (UEMA) pour enfants souffrant de Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)
- 2021** ● Mise en place de la nouvelle organisation en Parcours et Territoires
- 2022** ● Entrée de l'Unapei 17 dans le périmètre de labellisation Don en confiance de l'Unapei
● Ouverture d'une antenne de l'IME sur le pays Rochefortais dans les locaux du centre social de Tonnay Charente
- 2024** ● Création de la solution de répit « Bulle d'air » pour les familles et les aidants de jeunes de 6 à 20 ans ayant un diagnostic TSA
- 2025** ● Accord de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et du Conseil Départemental (CD) pour transformer 6 places du Foyer Occupationnel et d'Hébergement (FOH) de Bouhet en 6 Places de Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)

Légende

- **Secteur enfance**
- **Secteur adulte**
- **Association**



Nos établissements et services

L'Unapei 17 coordonne un réseau d'**établissements et services spécialisés** couvrant tout le territoire départemental, qui répondent aux besoins spécifiques des enfants, adolescents et adultes présentant des troubles du neurodéveloppement, polyhandicap ou handicap psychique.

Depuis 2021, l'Unapei 17 a fait évoluer son organisation autour de **directions de parcours**.

Légende

● Secteur enfance

● Secteur adulte

- 1 **Bulle d'Air / Répit été** - Saint-Ouen-d'Aunis
- 2 **Dispositif d'AutoRégulation (DAR)** - Périgny
- 3 **Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)** - Périgny
- 4 **ESATCO Bords** - Bords
- 5 **ESATCO Le Marouillet** - Le Marouillet
- 6 **ESATCO Périgny / Saint-Ouen** - Saint-Ouen-d'Aunis
- 7 **ESATCO Rochefort** - Rochefort
- 8 **ESATCO Saintes** - Saintes
- 9 **Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) Bouhet** - Bouhet
- 10 **Foyer d'Hébergement (FH) Le Marouillet** - Le Marouillet
- 11 **Foyer d'Hébergement (FH) Périgny Rompsay** - Périgny
- 12 **Foyer d'Hébergement (FH) Saintes** - Saintes
- 13 **Foyer Occupationnel et d'Hébergement (FOH) Bouhet** - Bouhet
- 14 **Foyer Occupationnel et d'Hébergement (FOH) / Foyer Occupationnel de Jour (FOJ) Horizon Surgères** - Surgères
- 15 **Foyer Occupationnel et d'Hébergement (FOH) / Foyer Occupationnel de Jour (FOJ) Lagord** - Lagord
- 16 **Foyer Occupationnel et d'Hébergement (FOH) Le Thou** - Le Thou
- 17 **Foyer Occupationnel de Jour (FOJ) Rochefort / Les Gonds** - Les Gonds
- 18 **Foyer Occupationnel de Jour (FOJ) Rochefort / Les Gonds** - Rochefort
- 19 **Institut Médico-Éducatif (IME) La Rochelle** - La Rochelle
- 20 **Institut Médico-Éducatif (IME) Saint-Ouen Troubles de la Déficience Intellectuelle (TDI)** - Saint-Ouen-d'Aunis
- 21 **Institut Médico-Éducatif (IME) Saint-Ouen Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)** - Saint-Ouen-d'Aunis
- 22 **Maison de Retraite Spécialisée (MRS)** - Dompierre-sur-Mer
- 23 **Parcours Santé Adulte** - Périgny
- 24 **Parcours Santé Enfance** - Périgny
- 25 **Pôle d'Appui à la Scolarisation (PAS) La Rochelle** - La Rochelle
- 26 **Pôle d'Appui à la Scolarisation (PAS) Courçon** - Courçon
- 27 **Pôle d'Appui à la Scolarisation (PAS) Île de Ré** - Île de Ré
- 28 **Placement Recherche Famille d'Accueil Suivi Social (PReFASS)** - Rochefort
- 29 **Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)** - Rochefort
- 30 **Service Inclusion** - Périgny
- 31 **Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad)** - Saint-Jean-d'Angély
- 32 **Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad)** - Surgères
- 33 **Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad)** - La Rochelle
- 34 **Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA)** - La Rochelle
- 35 **Unité Institut Médico-Éducatif (IME) Tonnay-Charente** - Tonnay-Charente

Nos valeurs

L'Unapei 17 défend et promeut :



La neutralité politique et religieuse

le respect du principe de la laïcité avec l'accueil et égalité de tous, sans distinction d'origine et de religion, respect de toute croyance ou non croyance en accord avec le vivre ensemble



La solidarité, l'écoute, l'entraide et le soutien

du parcours des familles et des **proches aidants*** dans la recherche de solutions adaptées



Le respect



La qualité de vie



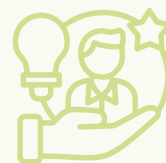
La dignité et la citoyenneté

dûs à la personne en situation de handicap intellectuel



La reconnaissance et la prise en compte de la triple expertise

(celle des personnes accompagnées, des familles et des professionnels) au service de la qualité des parcours de vie des personnes en situation de handicap



La reconnaissance et la valorisation du professionnalisme et de la qualité des équipes

qui accueillent et accompagnent les personnes en situation de handicap



Une société accueillante et inclusive



Une image positive

du handicap intellectuel auprès des acteurs de la Société



NOS ORIENTATIONS

2026-2031

Notre projet associatif est le résultat d'un travail de mobilisation de nos parties prenantes internes : personnes accompagnées, familles et professionnels se sont mobilisés pour identifier et prioriser des objectifs à atteindre et réfléchir et proposer ensemble des pistes d'actions à mettre en œuvre au cours des prochaines années.

Cette démarche d'ouverture et de co-construction est une des incarnations possibles de la triple expertise que nous défendons : nous sommes convaincus que l'association grandira par la mobilisation conjointe des personnes accompagnées, des familles et des professionnels dans l'élaboration de ses priorités. C'est par une écoute active et bienveillante que nous pourrions trouver des solutions nous permettant d'atteindre nos objectifs : permettre à chacun de vivre pleinement sa vie, de faire valoir ses droits, dans une société ouverte, solidaire et inclusive.

Nous avons souhaité placer au cœur de notre projet associatif l'idée de « solution » qui incarne, selon nous, la notion **d'entrepreneur-militant***. Notre ambition est de placer notre action dans le champ de **l'innovation sociale***, pour apporter des réponses à des besoins non satisfaits dans le cadre du marché ou des politiques publiques. Nous souhaitons, au cours des prochaines années, faire perdurer cette culture de l'innovation au service du bien commun : pour les personnes en situation de handicap, pour les familles, pour les professionnels et pour la société civile.

Orientation 1. **Poursuivre notre transformation pour continuer d'apporter des solutions**

Orientation 2. **Apporter des solutions pour les personnes accompagnées**

Orientation 3. **Apporter des solutions pour les familles**

Orientation 4. **Apporter des solutions pour les professionnels**

Orientation 5. **Apporter des solutions pour la Société**

La méthode d'écriture du projet associatif

Février 2026 – **Atelier de cadrage de l'ambition du projet associatif**

- Diagnostic du projet associatif 2021-2026
- Identification des principales ambitions du projet associatif 2026-2031

Public : Comité de direction (CoDir) et Conseil d'administration (CA)

Mars 2026 – **Journée de co-construction du projet associatif**

- Identification des principaux objectifs du projet associatif
- Proposition d'actions à intégrer dans le projet associatif

Public : personnes accompagnées, familles et professionnels – environ 100 personnes

Mai 2026 – **Atelier de priorisation des objectifs et d'enrichissement des actions**

- Priorisation des objectifs
- Enrichissement des actions proposées par la triple expertise

Public : Comité de direction (CoDir) et Conseil d'administration (CA)

Juin 2026 – **Présentation d'une première version du projet associatif**

- Échanges et ajustements du projet associatif

Public : Conseil d'Administration (CA)

Orientation 1

Poursuivre notre transformation pour continuer d'apporter des solutions

L'Unapei 17 contribue à la gestion d'établissements et de services, avec une organisation structurée en directions de parcours. Depuis plusieurs années, elle s'est engagée dans une démarche visant à proposer des réponses de proximité, individualisées et adaptées aux projets des personnes accompagnées, au service de leur parcours. Nous souhaitons poursuivre nos efforts en ce sens, afin de sécuriser notre modèle associatif militant, engagé et responsable. Nous souhaitons incarner notre dimension militante et la faire vivre, par de nouvelles actions de **pair-aidance***, dont nous souhaitons qu'elles contribuent à redynamiser nos adhésions, condition de notre pérennité. Par ailleurs, nous souhaitons poursuivre notre mouvement d'ouverture vers notre environnement, par la consolidation de nos relations avec nos financeurs et partenaires et la valorisation de nos expertises et savoir-faire.

Redonner du sens à l'adhésion et au rôle du parent militant

- Organiser des **événements fédérateurs** pour mobiliser les familles autour de la défense des droits.
- Systématiser les **événements d'accueil** des nouvelles familles dans l'association, en collectif et en individuel, avec des temps d'échange avec les administrateurs.
- **Renforcer les liens entre les familles, l'association et son Conseil d'administration***, grâce à une communication valorisant les appuis et les actions de chacun

Poursuivre la transformation de l'offre* par la consolidation du dialogue avec les financeurs et les partenaires

- Assurer la participation de l'association dans les **instances de représentation** territoriale.
- Préparer et **clarifier les positions associatives** en amont des instances pour garantir une position claire et lisible vis-à-vis des partenaires.
- Maintenir la **constance des liens** avec les **autorités de tarification*** (Conseil départemental et Agence Régionale de Santé) et avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées, Communauté 360).
- Poursuivre et consolider les **partenariats** avec les acteurs du **droit commun*** : Éducation nationale, sanitaire, associations, entreprises, collectivités, etc.
- Participer à des **projets de recherche** ou groupes de travail sur la transformation de l'offre en service / plateforme coordonnés.



Valoriser nos expertises auprès des acteurs de droit commun

- Expérimenter une démarche structurée d'« **aller vers** » les acteurs du droit commun pour leur présenter les expertises et savoir-faire de l'Unapei 17.
- Explorer l'opportunité de développer de **nouvelles prestations** commerciales à destination des acteurs de droit commun (ateliers **FALC***, **S3A***, etc.), en nous appuyant sur nos premières réalisations.
- Mettre à profit les savoir-faire et expertises associatives, en matière de **communication simplifiée** notamment, pour d'autres populations en difficultés.

Valoriser et rendre visibles les compétences de la triple expertise

- Capitaliser sur les premières expériences de **mobilisation de la triple expertise**.
- Définir une **stratégie** et une méthode de mobilisation de la triple expertise adaptées.

Optimiser et adapter notre organisation

- Assurer la montée en compétence continue des **cadres intermédiaires** pour mettre en œuvre une organisation agile, flexible et réactive, tout en restant vigilant aux risques psychosociaux.
- Consolider la **culture et les dynamiques de projets** à tous les niveaux de l'association.
- Développer une **culture de la transversalité** entre établissements pour faciliter la transmission des informations et la mise en œuvre de parcours fluides, adaptés et sans rupture.

Renforcer les dynamiques de pair-aidance à tous les niveaux

- Proposer aux professionnels des **formations sur la pair-aidance** et rédiger une charte dédiée.
- Intégrer, dans les Projets Personnalisés d'Accompagnement (PPA), une dimension « **tutorat** » des personnes accompagnées valorisant leurs rôles sociaux et leurs acquis.
- Créer, pour les personnes accompagnées, les familles et les professionnels, un **répertoire de pair-aidants** ressources sur des sujets-clés pour l'association.

Garantir et faire reconnaître la qualité des accompagnements proposés

- Élaborer une **stratégie de certification** des établissements et s'adapter aux exigences des audits externes en recherchant l'exemplarité.
- Formaliser la **qualité de l'accompagnement** via des démarches de certification et des enquêtes de satisfaction (personnes en situation de handicap, familles, partenaires).
- **Rendre visible** la qualité des accompagnements par des actions de communication ciblée.

Assurer l'attractivité de l'association pour les futurs professionnels

- Renforcer les actions de visibilité, de communication et de formation auprès des **écoles et organismes de formation** du travail social, notamment autour du S3A.
- Développer une **politique de découverte** de l'association pour les étudiants, via des stages et le recours à l'alternance et aux services civiques.
- Communiquer sur l'attractivité et la **diversité des métiers** proposés par l'association.

Apporter des solutions pour les personnes accompagnées

La raison d'être de notre association est d'apporter des réponses adaptées aux besoins des publics en situation de handicap que nous accompagnons, dans leur diversité. Ces besoins sont évolutifs, tout au long de la vie, et nous souhaitons renforcer l'accompagnement de **parcours de vie*** fluides, sans ruptures, fondés sur la mobilisation de la triple, voire de la quadruple expertise, en lien avec nos partenaires. L'enjeu est en effet que ces parcours de vie soient des outils au service de la capacité des personnes de s'inclure dans la Société. Pour cela, nous serons vigilants à innover dans nos accompagnements pour faciliter la capacité de chacun à s'autodéterminer et à développer ses compétences, et nous chercherons à faire de nos environnements d'accueil des environnements adaptés aux besoins de nos publics.

Garantir des parcours de vie fluides, sans rupture et adaptés aux souhaits et besoins de chacun

→ Développer une **cartographie des parcours et dispositifs** possibles pour chacun, y compris les personnes les plus dépendantes avec des besoins complexes.

→ Renforcer la **transversalité entre les établissements** pour garantir la **continuité de l'accompagnement**, en assurant la qualité des transmissions.

→ Systématiser **l'accompagnement personnalisé** lors des transitions (passage à l'âge adulte, vieillissement, réorientations...) et créer les **conditions d'expérimentation** (stages, visites...) avec droit au retour.

→ Poursuivre la diversification de l'offre pour proposer des **modèles d'accompagnement innovants** (MRS semi-autonomes, SAVS pour personnes âgées, Samsah renforcé...) et apporter des réponses adaptées aux besoins, dont ceux des **personnes handicapées vieillissantes**.

Permettre l'accès effectif au droit commun et une pleine inclusion dans la Société

→ Développer les **activités hors des établissements** et intégrer systématiquement les loisirs dans les projets personnalisés, en partenariat avec les acteurs locaux.

→ Faciliter **l'accès aux services publics, de santé, de transport, de loisirs, aux commerces...** par l'organisation d'actions de sensibilisation et de co-construction avec les services publics et les commerces (S3A, FALC).

→ Améliorer **l'accès à la vie citoyenne**, en informant et sensibilisant les personnes accompagnées, les familles et proches aidants et les communes.

Accompagner le développement des capacités d'expression, de participation et de décision

- Former les professionnels et les familles à l'usage des **outils de Communication Alternative et Améliorée (CAA)*** dans tous les établissements et services de l'association.
- Former les professionnels, les familles et les personnes accompagnées à **l'auto-détermination*** et à la lutte contre la maltraitance.
- Rendre accessibles aux personnes les **projets d'accompagnement personnalisé***.
- Sensibiliser, informer et former les personnes accompagnées à l'utilisation des **outils numériques** pour renforcer leur autonomie.
- Accompagner la participation des personnes aux **instances de gouvernance*** interne (CVS, commissions, etc.).
- Associer les personnes accompagnées à contribuer à **l'amélioration de leur habitat** et à **l'aménagement de leur poste de travail** en ESAT.

Favoriser le développement et le maintien des compétences à chaque étape de la vie

- **Individualiser les projets d'accompagnement** et développer les partenariats lorsque les expertises nécessaires ne sont pas disponibles en interne pour les mettre en œuvre.
- Améliorer et systématiser **l'évaluation des capacités d'expression** pour chaque personne accompagnée.
- Composer des unités de vie à **taille humaine en fonction des profils** (âge, besoin de calme, niveau d'autonomie...)
- Développer de nouveaux **ateliers innovants**.
- Accompagner la montée en compétences des professionnels sur quelques besoins précis, dont **l'accompagnement des troubles du spectre de l'autisme**.

Garantir des cadres de vie accueillants, accessibles et stimulants

- Créer une **commission de réflexion** sur l'aménagement et les règles collectives des habitats et lieux d'accueil en y intégrant les personnes accompagnées, les familles, les professionnels et les partenaires.
- Poursuivre les **travaux** d'entretien, de rénovation et d'aménagement de l'existant en gérant au plus nos ressources.
- **Partir des besoins individuels** pour penser les organisations collectives (levers, repas, activités, etc.).
- Recueillir régulièrement **les avis** des personnes accompagnées et des familles, en multipliant les canaux : boîtes à idées, enquêtes satisfaction, groupes de travail, etc.



Apporter des solutions pour les familles

Les familles sont le pilier de notre association : sans leur volonté initiale, l'Unapei 17 ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Pourtant, nous constatons, depuis plusieurs années, une difficulté à créer, entretenir et bonifier le lien avec elles. Nous souhaitons faire de ce projet associatif une opportunité pour renouer ce lien et apporter des réponses nouvelles à des besoins-clés pour elles. En premier lieu, nous souhaitons développer de nouvelles manières d'associer les parents à la préparation et à l'accompagnement des parcours de vie de leurs proches, en anticipant les transitions, et en améliorant la transmission des informations. Par ailleurs, nous souhaitons développer une offre de service professionnalisée pour les familles, pour les accompagner dans leur parcours, en complément d'actions de pair-aidance familiale, pour incarner les solidarités interfamiliales au cœur de l'action associative. Enfin, nous souhaitons expérimenter de nouvelles manières de faire vivre l'association, centrées sur la convivialité, pour donner envie aux familles de nous rejoindre et de s'engager dans l'action associative.

Sécuriser les parents lors des transitions de vie de leurs proches

- **Rendre lisible**, pour les familles, une cartographie des parcours possibles pour leur proche.
- Formaliser un **processus de transition** entre les étapes de la vie : réunions d'information, visites d'établissements en amont, accompagnement personnalisé.
- Anticiper les **changements de structures** et préparer les parents aux écarts d'accompagnement entre les dispositifs.
- Organiser **l'accompagnement de la personne en situation de handicap** quand le parent n'est plus en mesure d'assurer le relais (nouveaux proches aidants).

Accompagner chacun à chaque étape de son parcours parental

- Explorer l'opportunité de créer un **service dédié** à l'accompagnement des parents et familles pour les guider dans les démarches et les possibilités pour leurs enfants.
- Organiser des **rencontres thématiques** avec des témoignages (parents, frères et sœurs, personnes en situation de handicap, professionnels) sur les transitions clés (passage à l'âge adulte, fin d'activité professionnelle, **après-nous***).
- Développer des **espaces dédiés** (type salons de soutien à la parentalité) pour offrir un accompagnement adapté à chaque étape.

**Développer la pair-aidance
familiale et les espaces d'échanges
entre familles et proches**

- Remettre en place les **cafés des parents**, les **rencontres fratries** et les groupes de parole, en explorant différentes modalités (présentiel, en ligne).
- Mettre en avant les **expertises parentales** via des temps ponctuels d'intervention et créer un répertoire des personnes ressources.

**Faciliter l'accès à des
ressources et soutiens adaptés
aux besoins et possibilités**

- Améliorer le **livret d'accueil** et créer un flyer explicatif pour les familles.
- Proposer des **visios/appels vidéo** pour impliquer et maintenir le lien avec les familles éloignées.
- Développer le **bénévolat d'action ponctuel** pour permettre aux parents de s'impliquer selon leurs disponibilités.
- Proposer des **séjours parents / enfants / fratrie** pour renforcer les liens familiaux et l'engagement associatif.
- Proposer aux familles des **formations croisées** avec les professionnels et / ou les personnes accompagnées

**Faire de la convivialité un moteur
d'engagement des familles dans
l'association**

- Organiser une **journée associative** conviviale ouverte aux personnes accompagnées, aux professionnels et aux familles
- Renforcer la participation via des **rencontres festives** et des **temps d'atelier partagés** avec les professionnels.
- Inviter les familles à participer à des **temps d'atelier du quotidien** (repas, collations) pour créer du lien.



Apporter des solutions pour les professionnels

Les professionnels sont les artisans du quotidien de l'accompagnement. Chaque jour, ils prennent soin, écoutent, cherchent des solutions, expérimentent, font découvrir, s'engagent... dans des environnements changeants, voire incertains. Nous tenons à saluer leur professionnalisme et leur engagement au service de nos proches. Nous souhaitons, au cours des prochaines années, renforcer leur **pouvoir d'agir*** et assurer leur capacité à accompagner de façon **éthique*** et bientraitante les personnes en situation de handicap intellectuel. Cela impliquera d'assurer leur montée en compétence et de continuer à investir dans la formation continue, comme un levier de qualité. Nous souhaitons également continuer à évoluer dans nos méthodes de management pour promouvoir la capacité de chacun à être force de proposition dans ses accompagnements, par exemple en développant une culture de la reconnaissance et en expérimentant de nouvelles modalités de partage des bonnes pratiques.

Renforcer le pouvoir d'agir en responsabilité des professionnels dans un environnement en mutation

- Former tous les professionnels à **l'autodétermination** et à la **transformation de l'offre**.
- Soutenir et encourager les **méthodes managériales** permettant de favoriser l'écoute active, l'accompagnement individualisé et la flexibilité.
- Développer des **communautés de pratiques** par métiers/typologies d'établissements pour partager les bonnes pratiques.
- Assurer la mise à disposition des **ressources** nécessaires (formation, outils pédagogiques, matériels adaptés) pour renforcer le pouvoir d'agir des professionnels.

Garantir un accompagnement éthique, bientraitant et de qualité

- Développer une culture de la **bientraitance*** et une politique de prévention de la maltraitance, avec une **commission éthique dédiée**.
- Consolider le **plan de formation** en intégrant des axes stratégiques et en garantissant le renouvellement des formations bientraitance.
- Valoriser les **initiatives et bonnes pratiques** en matière d'éthique, de bientraitance et de qualité des accompagnements.
- Systématiser, dans les temps d'équipe, des **espaces d'échange** sur l'éthique (intimité, droit à dire non, etc) et les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Développer les compétences et les expertises des professionnels

- Mener des **états des lieux** réguliers et des comparaisons inter-établissements pour identifier les axes d'amélioration.
- Alimenter la diffusion d'une **culture commune** autour de thématiques stratégiques pour l'association (bienveillance, inclusion, autodétermination, etc.) par l'organisation d'événements (ateliers, journées, groupes de travail) thématiques complémentaires du plan de formation.
- Développer les **compétences de médiation** des professionnels, au service du développement des apprentissages entre pairs.

Soutenir, valoriser et fidéliser les professionnels

- Développer une **culture de la reconnaissance**.
- Poursuivre le travail engagé sur l'amélioration de la **qualité de vie et des conditions de travail**.
- **Valoriser les initiatives locales** via des retours d'expérience et une communication accessible sur les résultats.
- Expérimenter de nouvelles modalités d'organisation pour faciliter la mise en œuvre de **parcours de mobilité interne** entre établissements et services.



Orientation 5

Apporter des solutions pour la Société

En cohérence avec la troisième orientation du projet stratégique Unapei 2030 « Accompagner la société pour réussir la transition inclusive », nous souhaitons continuer de tisser des liens et des coopérations avec les acteurs du droit commun de la Charente-Maritime. Nous chercherons, par cet engagement, à faire évoluer leurs pratiques, pour les rendre plus inclusives, plus accueillantes et solidaires vis-à-vis des personnes en situation de handicap. Pour cela, nous aurons à cœur de renforcer notre visibilité et la lisibilité de nos actions pour nous faire connaître et faire évoluer le regard du grand public et des acteurs publics et socioéconomiques (collectivités, associations, entreprises...) sur le handicap. En parallèle, nous chercherons à développer des partenariats innovants avec l'ensemble des acteurs du droit commun, pour renforcer l'accessibilité de leurs espaces et services (sport, loisirs, culture, santé, mobilité, administration...).

Renforcer la visibilité et la lisibilité de l'Unapei 17

- **Structurer et professionnaliser** la communication associative.
- Uniformiser les **supports de communication** (plaquettes, réseaux sociaux) en reprenant la charte graphique de l'association.
- Diversifier les **outils de communication** pour toucher un public large et diversifié.
- Inviter les médias, les représentants des instances nationales et territoriales du réseau Unapei et les élus locaux aux **événements de l'association**.
- Utiliser les **dates clés** (Journée du Handicap) et les **partenariats** (clubs sportifs, entreprises) pour renforcer la notoriété.

Développer les partenariats innovants et contribuer aux dynamiques territoriales

- Recenser et **cartographier les partenaires** existants et potentiels (entreprises, collectivités, associations) pour une approche structurée.
- Participer aux **instances territoriales** et développer des partenariats innovants (services civiques, inclusion par le sport).
- Créer des **conventions** avec les acteurs locaux (entreprises, commerces) pour favoriser l'inclusion et l'emploi des personnes en situation de handicap.
- Sensibiliser les **élus et les entreprises** au S3A et au FALC pour rendre les services de droit commun plus accessibles.

Faire évoluer le regard de la Société sur le handicap

- Organiser des **DuoDay*** et **DuoDay inversés*** (collectivités, entreprises).
- Participer aux **événements locaux** et ouvrir les établissements (portes ouvertes, fête des voisins) pour favoriser les échanges.
- Utiliser les **réseaux sociaux et les médias** pour communiquer sur les compétences et réalisations des personnes en situation de handicap.
- Mener des actions de sensibilisation et de démystification des handicaps dans les **écoles et les collèges** (TSA, TND, différence).
- Participer à des **actions** (forums, ateliers) pour changer les mentalités et **promouvoir l'inclusion**, en étant en veille sur les actions menées dans d'autres territoires.

Accompagner les acteurs du droit commun vers des pratiques inclusives

- Continuer à sensibiliser et former les **partenaires identifiés** (commerces, services publics) au S3A et au FALC pour améliorer l'accessibilité.
- Identifier les opportunités de professionnalisation d'une **mission d'appui ressource** pour les acteurs du droit commun souhaitant développer leurs compétences en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap
- Développer **l'accès à l'information** via des supports adaptés (FALC) et organiser des formations pour les acteurs extérieurs.





ANNEXES

Liste des commissions associatives

→ **Commission Finances** – Elle assure le suivi des comptes de l'association et pilote la stratégie d'investissement.

→ **Commission Repas** – Elle vise à favoriser la participation active des personnes accompagnées et l'amélioration de la qualité des repas servis dans nos établissements.

→ **Commission Accessibilité** – Elle met en avant et coordonne des activités en lien avec la mise en accessibilité du territoire via le déploiement du pictogramme S3A et la présentation ou l'utilisation de la méthode FALC.

→ **Commission Vie Intime Affective et Sexuelle** – Elle est l'observatoire des pratiques de la vie affective et intime de la personne en situation de handicap accompagnée par l'Unapei 17.

→ **Commission Communication** – Elle anime et organise la stratégie de communication interne et de visibilité externe de l'association.

→ **Commission Vie Associative** – Elle anime chaque année des événements, dont l'Opération Brioches, permettant de rendre visible l'Unapei 17 à l'échelle du territoire et de récolter des fonds permettant de financer la vie associative (sorties, séjours, équipements, etc.)

Lexique

→ **Après-nous** : Solution mise en place pour garantir la poursuite de l'accompagnement et la sécurité des personnes en situation de handicap après le décès ou l'incapacité de leurs proches aidants (famille, parents).

→ **Autodétermination** : Principe selon lequel chaque personne, y compris en situation de handicap, a le droit et la capacité de faire des choix concernant sa propre vie (logement, travail, loisirs, etc.).

→ **Autorités de tarification** : Instances (comme les Conseils départementaux ou l'ARS) déterminant le financement alloué aux établissements et services médico-sociaux en fonction des missions, des publics accueillis et des coûts de fonctionnement.

→ **Bientraitance** : Approche éthique et professionnelle visant à garantir le respect, la dignité et le bien-être des personnes accompagnées.

→ **Communication alternative et adaptée (CAA)** : Ensemble de méthodes, d'outils (pictogrammes, synthétiseurs vocaux, etc.) et de stratégies permettant aux personnes en situation de handicap (notamment intellectuel ou de communication) d'exprimer leurs besoins, leurs choix et leurs émotions, lorsque le langage oral ou écrit classique n'est pas accessible.

→ **Conseil d'administration (CA)** : Instance composée de membres élus (familles et amis) qui définit les orientations stratégiques, valide les budgets et supervise la gouvernance de l'association.

→ **Droit commun** : Ensemble des lois, des services et des dispositifs accessibles à l'ensemble des citoyens, sans distinction de situation de handicap.

→ **DuoDay** : Dispositif national qui permet à une personne en situation de handicap de passer une journée en entreprise, en duo avec un professionnel, pour découvrir un métier et favoriser son inclusion professionnelle.

→ **DuoDay inversés** : Variante du DuoDay où ce sont les professionnels ou le grand public qui viennent découvrir le quotidien des personnes en situation de handicap dans leur environnement de travail (ESAT, entreprise adaptée, etc.), afin de changer les représentations et de sensibiliser.

→ **Éthique** : Ensemble de principes moraux qui guident les pratiques professionnelles dans le médico-social. Elle implique le respect des droits, de la dignité, de l'autonomie et de la confidentialité des personnes accompagnées, ainsi qu'une réflexion constante sur les dilemmes rencontrés.

→ **Entrepreneur militant** : Celle et celui qui d'une part, s'engage politiquement à défendre les droits et à les rendre effectifs au quotidien et d'autre part, innove et gère au quotidien des solutions d'accompagnement pour répondre aux besoins et attentes des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

→ **Facile À Lire et à Comprendre (FALC)** : Méthode de rédaction et de mise en forme (textes simplifiés, images, polices adaptées) qui rend l'information accessible aux personnes en situation de handicap intellectuel ou rencontrant des difficultés de compréhension.

- **Gouvernance** : Système d'organisation et de prise de décision impliquant, dans le médico-social, la participation des parties prenantes (personnes accompagnées, familles, professionnels) pour une gestion transparente et alignée sur les valeurs.
- **Inclusion** : Processus visant à permettre à toute personne, quelles que soient ses capacités, de participer pleinement à la vie sociale, professionnelle et citoyenne, sans discrimination.
- **Innovation sociale** : dynamique de mise en œuvre de réponses nouvelles à des besoins sociaux mal ou peu satisfaits par l'État et le marché.
- **Médico-social** : Secteur qui regroupe les établissements et services (ESMS) accompagnant les personnes en situation de handicap, de dépendance ou de vulnérabilité.
- **Pair-aidance** : Accompagnement par une personne ayant vécu une expérience similaire (ex. : handicap, maladie) à celle de la personne aidée.
- **Parcours de vie** : Approche globale qui considère la personne en situation de handicap dans toutes les étapes de sa vie (enfance, âge adulte, vieillissement), en articulant ses besoins en matière de santé, de logement, de travail, de loisirs et de relations sociales.
- **Polyhandicap** : Situation de handicap sévère combinant plusieurs déficiences (motrices, sensorielles, intellectuelles) avec une dépendance majeure dans les actes de la vie quotidienne.
- **Pouvoir d'agir** : Capacité d'une personne ou d'un groupe à agir sur son environnement et à influencer les décisions qui les concernent.
- **Proches aidants** : Personnes (parents, frères, sœurs...) qui apportent un soutien régulier et non professionnel à une personne en situation de handicap ou de dépendance.
- **Projets d'accompagnement personnalisé (PAP)** : Document formalisant les objectifs, les moyens et les modalités d'accompagnement d'une personne en situation de handicap, élaboré en concertation avec elle, sa famille et les professionnels.
- **Symbole d'Accueil, d'Accompagnement et d'Accessibilité (S3A)** : pictogramme permettant de signaler les lieux et services accessibles aux personnes en situation de handicap intellectuel
- **Transformation de l'offre** : Réforme des établissements et services médico-sociaux pour les adapter aux évolutions des besoins des personnes accompagnées impliquant de repenser les modèles d'accompagnement.
- **Triple expertise** : méthode de travail fondée sur la combinaison des savoirs, savoir-être et savoir-faire des personnes en situation de handicap, de leurs proches aidants et des professionnels de l'accompagnement.
- **Troubles du neurodéveloppement (TND)** : Catégorie de troubles regroupant les Troubles du Développement Intellectuel (TDI, déficience intellectuelle), du Spectre de l'Autisme (TSA, autisme), du Développement du Langage oral (TDL, dysphasie) ou de la Coordination (TDC, dyspraxie), Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH), spécifiques des apprentissages scolaires (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie,...)
- **Troubles psychiques** : Affections touchant la santé mentale (ex. : schizophrénie, dépression, troubles bipolaires). Elles peuvent impacter les pensées, les émotions et les comportements, mais ne sont pas synonymes de handicap intellectuel, même si elles peuvent coexister avec lui.

Contact

UNAPEI 17

6 Avenue Éric Tabarly
ZI des 4 Chevaliers
17180 Périgny

05 46 27 13 60

siege.social@unapei17.org

Nous contacter

unapei17.org



PROJET ASSOCIATIF
2026-2031